



Monsieur Le Maire
Place COLONEL CANDAU
VASSY
14410 VALDALLIÈRE

Dossier suivi par :
SAMSON Agnès
Tél : 02 31 45 72 13
Mel : agnes.samson@insee.fr

HENRY Sylvie
Tél : 02 31 45 72 08
Mel : sylvie.henry@insee.fr

Caen, le 10 septembre 2018
N°2018_14350_DR14-SES14

Objet : Enquête sur les conditions de travail

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, réalise une enquête statistique sur les conditions de travail auprès des personnes résidant en France.

L'ensemble de l'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 34 500 logements. Elle est obligatoire. Parmi ces logements certains se situent dans votre commune. Ces ménages seront interrogés par **Madame ROUSSELET Cécile**, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

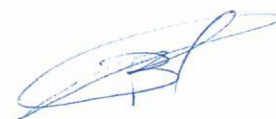
Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée dans votre journal d'informations municipales, par affichage public, par voie de presse, ou sur votre site Internet. Pour cela, une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier. L'Insee met aussi à votre disposition un kit de communication. Son contenu est détaillé en pièce jointe.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur régional



Daniel BRONDEL

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n° 2018X070TV du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 et 2019.

En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont obligatoires et sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee et à la Dares.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

E X E M P L E de texte à insérer :

ENQUÊTE « CONDITIONS DE TRAVAIL »

L'Insee en partenariat avec la Dares réalise, entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Mise à disposition d'un kit de communication pour accompagner l'enquête « Conditions de travail » 2018-19

Pour informer les ménages sélectionnés et les inviter à répondre au questionnaire, l'Insee a mis en place une campagne de communication qui met l'accent sur l'utilité de cette enquête, et vous propose un kit de communication.

Le kit comprend :

- une nouvelle page spécifique décrivant cette enquête sur Insee.fr
- 2 bannières au format différent : carré (800 px) & rectangulaire (573*90 px)
- une affiche au format A3
- un programme de tweets
- un communiqué de presse
- une brève présentation de l'enquête

Tous ces supports sont téléchargeables, dès le 24/08/2018, à partir de la page dédiée sur insee.fr : <https://www.insee.fr/fr/information/3578573>

Nous vous suggérons, pour le site internet de votre collectivité :

1. d'insérer **une bannière** sur votre site, faisant ainsi la promotion de cette enquête ;
2. de mettre le lien URL sur cette bannière, vers **la page dédiée à l'enquête « Conditions de travail » sur insee.fr** ;
3. de reprendre les contenus de cette présentation de l'enquête si vous souhaitez **écrire un article sur votre site** ;

Vous pouvez **publier un article sur votre journal local** en reprenant la présentation de l'enquête ou le communiqué de presse de l'Insee ou en vous en inspirant.

L'**affiche** au format A3 pourrait être apposée à l'accueil de votre mairie. Vous pouvez l'imprimer à partir du PDF téléchargeable à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/information/3578573>

Et, si vous avez un **compte Twitter**, nous vous proposons une série de tweets à diffuser selon le calendrier de l'enquête, soit avec un lien vers la page dédiée sur [insee.fr](https://www.insee.fr), soit avec le visuel de l'enquête (Cf. images des bannières fournies).

L'Insee vous remercie de vos efforts pour accompagner la réussite de l'enquête Conditions de travail.

Si vous rencontrez des difficultés pour l'utilisation de ces outils, n'hésitez pas à nous contacter par mail : communication-institutionnelle@insee.fr

